

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 9

Artikel: Billet de la paysanne : quelques possibilités de travail secondaire

Autor: Thurler, Rose

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet de la paysanne

Quelques possibilités de travail secondaire

Tout le monde sait que notre société dite de consommation invite à des dépenses inutiles ou exagérées par tous les moyens audio-visuels en plus de la publicité, des réclames, des pressions habiles : surenchère persuasive des besoins qui vont souvent à l'encontre des intérêts de l'individu, par conséquent à l'ensemble d'une communauté.

Le petit propriétaire terrien n'échappe pas à cette sollicitation quasi quotidienne et fort lancinante, par l'envie et l'insatisfaction qu'elle provoque, par son action intensive. Le revenu modeste d'une exploitation moyenne de montagne provient principalement de l'élevage, qui dépend souvent du bon vouloir du temps; qui a lui-même une répercussion certaine sur les récoltes (sécheresse, grêle, gros temps prolongé, etc.). De plus, le revenu est soumis à toutes les fluctuations du système économique actuel. De ce fait, la fermière qui n'a que ses deux bras pour effectuer toutes les tâches ménagères et domestiques et dont la vie habituelle est souvent une lutte pour la survie, ne peut se permettre des excès de dépenses pour des choses qui paraissent légitimes à une catégorie de femmes d'un pays dit «nanté» par exemple : l'amélioration de l'aménagement de son habitat : cuisine rationnelle, salle de bains indispensable, congélateur nécessaire à la conservation moderne et aussi séance chez le coiffeur, loisirs culturels, cours de perfectionnement, repos périodique. Souvent on la voit en état de surmenage constant à cause du manque de moyens financiers pour une aide ménagère ou une reprise trop rapide du travail après les grossesses.

Il est indispensable dans ce cas, qu'elle puisse se revitaliser en cherchant par exemple un travail supplémentaire qui lui apporterait un argent bienvenu pour ses dépenses et une sorte de revalorisation de son statut. Tout doit rester dans sa présence indispensable à une famille souvent exigeante. Elle peut aussi être amenée au découragement avec le manque de discernement des idées propagées jusque dans les sociétés féministes. Comment peut-elle accepter des phrases comme «travail égal, salaire égal» quand tout ce qu'elle fait est considéré comme gratuit?

Je me souviens encore, la petite secrétaire à la porte de la maternité où j'allais accoucher de mon cinquième enfant : «Est-ce que vous travaillez?», me dit-elle. A quoi j'ai répondu: «Non, non, pensez donc, 365 fois 16 heures par jour, cela ne vaut pas la peine de le mentionner.» Elle a effectivement inscrit «sans travail» sur ma fiche de ménagère...

Cependant mesurée qu'elle est aux vraies valeurs : service du patrio- moine, maintien de la famille, lutte pour une meilleure qualité de la vie pour ses enfants, détachement de l'intérêt particulier en faveur de tout le groupe familial, villageois, régional. Le besoin constant de se ressourcer dans l'acceptation du jour présent, elle finit par trouver dans son cœur l'ingéniosité nécessaire à toute amélioration du milieu ambiant. Plus d'une de ces femmes courageuses ont pris le parti de se débrouiller seule, et avec confiance, elles ont eu le courage de changer quelque chose à leur manière de voir, au prix de gros sacrifices. Elles ont aménagé des appartements pour vacanciers; aidées de leur mari bricoleur, plutôt constructeur, elles ont refait des chambres de fond en comble afin d'abriter convenablement des familles de citadins qui ont besoin de changer d'air. Elles se sont inscrites pour garder des enfants, servir de mères à des gosses désemparés, perturbés par des drames familiaux, ou même délaissés par des mères qui veulent, elles, trouver leur «épanouissement» hors famille. Travail égal, salaire égal, n'ont plus de sens devant ces mères qui consolent, qui embrassent, qui reconforment, qui intègrent dans leur propre foyer ces enfants pour une période plus ou moins longue; n'est-ce pas Thérèse, Anne-Marie, Ermine, dont le sourire est aussi contagieux que le dévouement.

Il y a aussi pour la ménagère d'un rural, la possibilité d'élevage de volailles, poules, pondeuses, lapins de consommation. Mais la besogne est ardue, parfois rebutante, parfois onéreuse en cas d'épidémie ou de non réussite.

Le problème, dit de la belle-fille, faisant ménage commun avec la famille de son mari, où tous les membres (père, mère, belle-sœur, beau-frère), vivent sur un domaine restreint. Quel courage ne doit-elle pas avoir pour aller gagner «ses week-ends» en tant que serveuse dans les cantines de kermesse, les salles de fête jusqu'à trois heures du matin afin de pouvoir habiller ses enfants «comme les autres» ou même se permettre de faire un cadeau de Noël à son mari ou à ses parents? Ceci après une semaine de gros travaux.

D'autres possibilités s'offrent encore à la paysanne qui a reçu une formation plus poussée, par exemple: approvisionner les marchés régionaux, soins aux malades (piqûres), confection à domicile d'habits, jouets, tricots, etc.

Ainsi donc la femme de la campagne avec ses minces possibilités, met son idéal à bien seconder son mari, à collaborer à part entière dans la gestion de l'exploitation afin de fournir à son foyer, une amélioration des conditions de vie.

Toute une commune en bénéficie finalement, car son travail est basé essentiellement sur l'épanouissement de la famille, première cellule de toute société équilibrée.

Rose Thurler

Frederika von Stade



Frederika Von Stade, mezzo-soprano

Elle fut la sublime Mélisande du Grand-Théâtre de Genève, une belle femme-brune, un divin mezzo-soprano d'origine allemande.

«Et pourtant vous êtes Américaine? lui demandais-je, à la Résidence de France où elle séjourne et où j'ai pu lui parler, à sept heures du matin...

— C'est-à-dire que mariée à un Américain, j'habite l'Amérique.

— Votre mari est-il aussi musicien?

— Il est chanteur aux Etats-unis, où nous avons chanté quelquefois ensemble.

— Ou donc avez-vous fait vos études?

— Dans un conservatoire de New York.

— Cela vous a-t-il été difficile de travailler un rôle de Mélisande dans cette langue française qui n'est pas la vôtre?

— Pas le moins du monde, car, comme vous le voyez, je parle couramment le français malgré mon accent.

— Depuis quand chantez-vous professionnellement?

— Depuis 1970

— Et avant?

— Je fus secrétaire durant quelques années, et je faisais aussi du théâtre.

— Que pensez-vous du public suisse?

— Il est gentil, mais il n'est pas venu nombreux voir «Pelléas»...

— C'est bien ce que je pensais. Il faut être un gourmet en musique et avoir étudié la merveilleuse Ecole française pour apprécier Debussy à sa juste valeur. Je dois dire que vous avez du mérite à avoir affronté l'Europe avec «Pelléas et Mélisande». C'est même un acte de courage.

— Oh! je ne le crois pas puisque j'ai eu tant de plaisir à travailler la partition de Mélisande.

— Quels sont vos projets immédiats?

— D'abord retourner aux Etats-Unis pour une semaine, afin d'y donner deux récitals et d'y faire un disque. Puis ce sera Amsterdam où je chanterai «Le Chevalier à la Rose», de Richard Strauss. Après quoi je me rendrai en Angleterre pour faire un autre disque. Et enfin, ce sera le Festival de Salzbourg, à la fin de l'été.

— Aimez-vous votre métier?

— Je l'adore. C'est vraiment une vocation. Et puis ma carrière m'a fait rencontrer des gens formidables. J'aime cette ambiance spéciale, ces grands voyages, et mon travail, surtout, dans cette atmosphère d'amitié et de camaraderie, les répétitions avec la troupe durant toujours

une dizaine de jours au moins.

— Avez-vous des enfants?

— Non hélas. Et pourtant, nous en avons très envie, mon mari et moi. Nous en aurons, mais plus tard... Vous comprenez, mon mari voyage beaucoup. Il donne des concerts, et, actuellement, nous nous efforçons surtout d'être ensemble le plus souvent possible, ce qui pose parfois de grands problèmes.

— Que pensez-vous du féminisme en tant qu'Américaine et soliste de concert?

— Vous savez, dans mon métier il n'y a pas de grandes différences entre le statut des femmes et celui des hommes. Le féminisme? Je ne suis pas contre et pas tout à fait avec, vu que pour ma part, je n'ai, pas rencontré de difficultés dans ce domaine. Ce n'est pas un problème...

J. Thévoz

Suisse alémanique

Après une votation

Les 58 680 électorales et électeurs de la Ville de Zurich qui ont dit oui le 13 juin au paiement par la commune des pensions alimentaires aux mères et enfants dont les pères ne remplissent pas leurs obligations ont fait de la métropole de la Limmat un pionnier en la matière: pour la première fois en Suisse, une autorité — en l'occurrence la commune de Zurich — se substituera aux parents défailants pour assurer aux enfants une vie décente. Il est vrai que 31 465 personnes ont dit non à ce progrès social, ce qui représente tout de même 35 pour cent des votants. La protection de la famille et surtout des enfants, tant vantée dans les discours électoraux et patriotiques, se trouve toujours bloquée au moment de la réalisation.

Il peut être intéressant d'étudier d'où provenait cette opposition au versement, par la Ville de Zurich, des aliments aux enfants ou mères financièrement abandonnés: il y a eu les habituels pseudo-moralistes, voyant dans cette mesure une atteinte à l'unité de la famille, et qui ne manqueraient pas de ressortir le même argument contre le nouveau droit de filiation qui veut éliminer toute discrimination juridique entre enfants légitimes ou non. Les partis radical et l'Alliance des Indépendants avaient laissé la liberté de vote, estimant que le projet aurait dû tenir compte des possibilités de soutien par la famille et prévoir un délai avant le paiement automatique de la pension, l'Union du Centre préconisait le non, ce qui revenait au fond au même. Et pourtant le «oui» l'emporta: on estime que la Ville de Zurich abrite actuellement 7100 mères célibataires ou divorcées, et 9300 enfants pouvant prétendre au versement de la rente prévue par la ville en cas de carence du père: ces 16 400 personnes correspondent, ne l'oublions pas, à la population d'une ville comme Renens ou Pully.

Autre argument avancé par les opposants: cette largesse (sic) de la Ville de Zurich va y attirer un flot de mères célibataires, ce qui serait un préjudice pour les finances de la commune. A cela Mme Emilie Lieberherr, conseillère municipale chargée des œuvres sociales, répondait par les difficultés inhérentes à tout changement de lieu de domicile, et pouvait aussi s'appuyer sur les efforts déjà entre-

pris dans le même sens ailleurs. Il y a là d'ailleurs un terrain riche d'efforts pour les associations féminines de toute la Suisse...

Au prochain numéro!
A Propos...
de C. Masnata-Rubattel.

Pour conclure, la pension que versera la Ville de Zurich aux enfants qui y ont droit sera de Fr. 437.50, soit le montant de la rente complémentaire AVS. La commune de Zurich ne devrait pas faire faillite pour autant, croyons-nous.

A. B.

Note de la rédaction: on a appris après le dépeuplement que sur 100 hommes, 143 femmes avaient pris part au vote. — On voit que lorsque le sujet les intéresse, les femmes se déplacent.

Les Herbiers de la Pensée

C'est un véritable concert floral que nous proposons Liliane Bétant et Anaïs Jaquet avec leurs «Herbiers de la Pensée» (Ed. Société des Poètes et Artistes de France, Genève). Anaïs Jaquet, Prix de la Ville de Genève, a obtenu les Palmes académiques à Paris, et Liliane Bétant, membre honoris causa, classe Nobel, de l'Académie des Lettres, Sciences et Arts de Milan, la Médaille d'or de l'Académie des Sciences de Rome, la Médaille d'argent Arts, Sciences et Lettres, à Paris, et le laurier d'or de l'Académie de Pontzen, à Naples. Avec des dessins délicieux et dans une langue merveilleuse de richesse, d'élegance et de vie intense, Liliane Bétant nous initie aux fleurs les plus intéressantes (savez-vous que l'ortie est l'ancêtre de la seringue?), alors que les poèmes si originaux d'Anaïs Jaquet nous font tour à tour rire et rêver. En bref, ces «Herbiers» sont les deux volets d'une philosophie gracieuse et «remontante».

J. T.



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Île — Tél. 23 50 74

Mme KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND : 5 niveaux

ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza

ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della «Dante Alighieri»

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.